

2538 - Les signes du zodiac

La question

Je sais que la lecture des signes du zodiac et la scrutation de l'invisible sont interdites par le Très Haut qui se réserve la connaissance du futur .C'est pourquoi j'ai cessé de lire lesdits signes.Est-ce que l'interprétation des rêves est autorisée ou interdite? J'ai fait un rêve au cours duquel j'ai été kidnappée . J'ai fait un autre rêve dans lequel une de mes tantes maternelles, qui avait l'habitude de consommer des octapodes marins bourrés de caris est venue me donner l'accordade....Puis j'ai trouvé sur Internet un site consacré à l'interprétation des rêves et j'y ai lu que le kidnapping signifie que je vais être confrontée à une situation peu enviable parce que difficile.Quant à l'accordade de ma tante,elle signifie que je vais perdre mon fiancé.Est-ce que cette interprétation est correcte? Pouvez-vous faire un commentaire? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

La réponse détaillée

L'astrologie et les usages qu'on en fait relèvent des pratiques de l'époque jahilienne (anté-islamique) que l'Islam a rendu caduques et les a considérées comme des formes de shirk ,car elles impliquent l'utilisation d'autres recours en dehors d'Allah et la croyance en leur capacité d'apporter le bien ou le mal et impliquent la confiance aux devins qui prétendent connître l'avenir.Ce qui est faux et mensonger et n'a d'autre but que spolier les biens des gens et d'altérer leurs croyances .La preuve de ce que nous avançons réside dans ce hadith rapporté par Abou Dawoud dans ses Sounan grâce à une chaîne sûre de traditionnistes d'après Ibn Abbas (p.A.a) qui affirme que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Quiconque acquiert des connaissances astrologiques possède une portion de la magie dont le volume se développe suivant l'évolution desdites connaissance** ».Ce qui confirme ce hadith rapporté par al-Bazzaz grâce à une chaîne solide de traditionnistes d'après Imrane ibn Houseyn qui affirme que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui)

a dit : « **Ne fait pas partie de nous (musulmans) celui qui tire des déductions positives ou négatives de la direction prise par les oiseaux au vol et celui qui demande qu'on lui en interprète la signification, ni celui qui consulte un devin ni ce dernier, ni celui qui sollicite un magicien ni ce dernier.** » Celui qui prétend connaître des choses cachées entre dans la catégorie des devins ou gravite autour, car Allah se réserve la connaissance du Mystère. A ce propos, Il dit : « **Dis: "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah". Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités!** » (Coran, 27 :65)

C'est pourquoi je conseille toute personne qui s'accroche à ces pratiques de se repentir à Allah et de Lui demander pardon et de compter sur Lui exclusivement et de Lui faire confiance dans toutes les affaires tout en utilisant les moyens matériels légaux et en abandonnant ces pratiques obscurantistes. Il faut en effet s'en éloigner et se méfier d'interroger et de croire ceux qui s'y livrent, et ce dans le dessein d'obéir à Allah et à Son Messager (bénédiction et salut soient sur lui) et afin de préserver sa religion et sa foi.